



**Avenant aux Contrats**  
**ALTAPROFITS VIE / ALTAPROFITS CAPITALISATION**  
**ALTAPROFITS PEP / ALTAPROFITS MADELIN**  
**CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR**  
**~ ALTARENDEMENT 2019 ~**  
**(FR0013440294)**

Attention pour pouvoir être pris en compte cet avenant doit impérativement être retourné à l'assureur  
au plus tard le : 17 décembre 2019  
en cas de versement et en cas d'arbitrage

Souscripteur\* : \_\_\_\_\_ Co-Souscripteur\*\* : \_\_\_\_\_  
Date de naissance\* : \_\_\_\_\_ Date de naissance\*\* : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
Numéro de Contrat\* : \_\_\_\_\_ (en cas d'arbitrage et de versement complémentaire)  
Courtier : \_\_\_\_\_

\*Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte

\*\*Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur, notamment les réponses apportées au questionnaire et la mention manuscrite figurant dans le pavé de signature, engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

J'effectue un versement complémentaire ou initial\* d'un montant brut de \_\_\_\_\_ € sur  
**ALTARENDEMENT 2019 (FR0013440294)**

\*Si ce versement est effectué à la souscription merci de joindre ce bulletin au bulletin de souscription

J'effectue un arbitrage selon la répartition suivante :

Désinvestissement à partir d'un (des)supports en unité(s) de compte et/ou d'un (des) fonds Euros :

Libellé du support Code ISIN Montant brut en euros ou en %\*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Réinvestissement à 100% sur le support en unité de compte :

**ALTARENDEMENT 2019 (FR0013440294)**

\*Rayez la mention inutile

**Mode de règlement :**

par chèque bancaire, ci-joint n° \_\_\_\_\_ libellé à l'ordre de **Generali Vie**  
**exclusivement** et tiré sur le compte ouvert auprès de la banque : \_\_\_\_\_

par virement (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution du virement) sur le compte **Generali Vie**  
**exclusivement**

Souscripteur :  
Co-Souscripteur :

Paraphe(s)



## I - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES & CONDITIONS D'INVESTISSEMENT

Par dérogation aux dispositions des Conditions Générales du contrat, ou de la Note d'Information valant Conditions Générales, les conditions d'investissement sur le support ALTARENDEMENT 2019 sont les suivantes :

Instrument financier <b>non garanti en capital ni à l'échéance, ni en cours de vie</b> Période de commercialisation du : <b>05/09/2019 au 20/12/2019</b>	
- Sous-Jacent de référence : <b>L'Indice Euronext France Germany Leaders 50 EW Decrement 5%</b> <u>Description du Sous-Jacent de référence :</u> L'indice Euronext France Germany Leaders 50 EW Decrement 5% est composé des 25 premières actions de sociétés allemandes et des 25 premières actions des sociétés françaises du CAC40. L'indice Euronext France Germany Leaders 50 EW Decrement 5% équilibre ses composants ce qui signifie que chaque action représente 2 % du poids global de l'indice à chaque date de rebalancement. Comme pour celle de l'indice Euro Stoxx 50®, sa composition est revue trimestriellement aux mois de mars, juin, septembre et décembre. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés des actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire constant de 5 % par an Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée(respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.  Pour de plus amples informations sur l'indice, consulter le site : <a href="https://www.euronext.com/fr/products/indices/NL0012365068-XAMS/marketinformation">https://www.euronext.com/fr/products/indices/NL0012365068-XAMS/marketinformation</a>	
Code Isin : <b>FR0013440294</b> Émetteur : <b>BNP Paribas Issuance B.V.</b> Garant : <b>BNP Paribas S.A.</b> Valeur nominale : <b>1.000 €</b>	Durée (hors remboursement anticipé) : <b>10 ans</b> Date d'émission : <b>05/09/2019</b> Date de constatation initiale : <b>20/12/2019</b> Date d'échéance : <b>03/01/2030</b>

### ➤ **AVERTISSEMENT PRÉALABLE A L'INVESTISSEMENT DU SOUSCRIPTEUR :**

1- L'investissement sur l'Instrument financier constitue un placement risqué. L'attention du Souscripteur est expressément attirée sur le fait que tout investissement sur ce support ne comporte aucune garantie en capital ni en cours de vie ni à l'échéance. Dans l'hypothèse de la survenance du scénario le plus défavorable tel que présenté dans la Documentation remise au Souscripteur préalablement à l'investissement, celui-ci est informé et a conscience du risque de perte totale de son investissement.

Les revenus ou pertes annoncés dans la Documentation remise au Souscripteur s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance vie, ou de capitalisation, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

2- Dans tous les cas, l'Instrument financier est également exposé aux RISQUES suivants :

RISQUE DE CREDIT : Le Souscripteur est exposé au risque de crédit de l'Émetteur de l'Instrument financier et de son Garant (faillite ou défaut de paiement). Il peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.

RISQUE DE MARCHÉ : Du fait de l'évolution des marchés, la valeur de l'Instrument financier peut varier fortement. Les titres vendus avant la date de remboursement prévue le 03/01/2030 risquent d'enregistrer une moins-value par rapport au prix d'acquisition, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché. Ainsi, il y a un RISQUE DE PERTE EN CAPITAL NON MESURABLE A PRIORI, en cas de désinvestissement anticipé (du fait d'un rachat, d'un arbitrage, d'un transfert ou du dénouement par décès ou terme) et à l'échéance de l'Instrument financier. Dans ces conditions le remboursement du capital investi dans l'Instrument financier peut être nul.

3- Les données historiques relatives aux performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Souscripteur :  
Co-Souscripteur :  
  
Paraphe(s)



➤ **FRAIS AU TITRE DE L'UNITE DE COMPTE :**

Les frais de gestion prévus au contrat au titre de ce support en unités de compte peuvent être prélevés sur un autre support.

➤ **MODALITES D'INVESTISSEMENT / DE DESINVESTISSEMENT :**

L'investissement sur **ALTARENDEMENT 2019** est réservé aux seules opérations de versement et/ou arbitrage. La demande d'investissement sur le support **ALTARENDEMENT 2019** pourra ne pas être prise en compte ou être prise en compte partiellement en fonction du nombre de parts émises par l'émetteur sur le marché. A défaut d'avoir pu honorer votre demande d'investissement, en raison d'un nombre insuffisant de parts émises par l'Émetteur ou de la fermeture anticipée de la période de commercialisation par l'émetteur, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat ; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.

Le Souscripteur a bien été informé que cet instrument financier est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule, soit une durée de **10 ans**.

Pour investir sur le support en unités de compte **ALTARENDEMENT 2019**, il est recommandé que la date de terme de votre contrat soit égale ou supérieure au **03/01/2030**.

**ALTARENDEMENT 2019** n'est pas éligible dans le cadre des options de gestion de votre contrat (Rachat partiels programmés, Versements libres programmés, etc.).

Les sommes provenant du remboursement d'**ALTARENDEMENT 2019** seront investies sur l'un des supports monétaires présents au contrat à la date de remboursement.

## **II - QUESTIONNAIRE**

*(à remplir obligatoirement)*

**Nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous qui ont pour objet de s'assurer de votre bonne compréhension du fonctionnement de l'Instrument financier ALTARENDEMENT 2019.**

**Votre investissement sur ALTARENDEMENT 2019 ne pourra être accepté qu'à la condition que vous ayez répondu correctement à l'ensemble des questions. A défaut de réponses exactes, dans le cadre d'un versement libre ou d'arbitrage, votre investissement sera effectué sur le (ou l'un des) fonds euros prévu(s) au contrat ; et dans le cadre d'un versement initial, votre investissement sera effectué sur l'un des supports monétaires présent au contrat.**

**Question 1 :**

En nombre d'année, la durée d'investissement maximum d'**ALTARENDEMENT 2019** est-elle d'au moins 10 ans ?

Oui  Non

**Question 2 :**

La valeur d'**ALTARENDEMENT 2019** est-elle garantie en cas de rachat avant l'arrivée à échéance ?

Oui  Non

**Question 3 :**

**ALTARENDEMENT 2019** présente-t-il un risque de perte en capital à l'échéance ?

Oui  Non

**Question 4 :**

Est-ce qu'**ALTARENDEMENT 2019** a comme sous-jacent l'Indice Euronext France Germany Leaders 50 EW Decrement 5% ?

Oui  Non

**Question 5 :**

**ALTARENDEMENT 2019** peut-il faire l'objet d'un remboursement anticipé ?

Oui  Non

Souscripteur : Co-Souscripteur :  Parabhe(s)
---



**Generali Vie,**  
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros  
Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris  
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien  
des groupes d'assurances sous le numéro 026

**Question 6 :**

Portez-vous tout ou partie du risque de défaut de l'Émetteur ?

Oui  Non

**Question 7 :**

Cochez parmi les affirmations suivantes celle(s) qui est (sont) exacte(s) :

- 1 - L'indice Euronext France Germany Leaders 50 EW Decrement 5% est composé des 25 premières actions de sociétés allemandes et des 25 premières actions des sociétés françaises du CAC40
- 2 - L'indice est équipondéré
- 3 - Si le montant net des dividendes réinvestis est inférieur au montant du prélèvement forfaitaire fixe de 5 % alors la performance de l'indice est pénalisée
- 4 - Si le montant net des dividendes réinvestis est supérieur au montant du prélèvement forfaitaire fixe de 5 % alors la performance de l'indice n'est pas pénalisée
- 5 - La composition de l'indice est revue chaque trimestre

Souscripteur :  
Co-Souscripteur :  
  
Paraphe(s)



**SIGNATURE(S)**

**Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance de la Documentation établie par l'Émetteur, présentant notamment les caractéristiques principales d'« ALTARENDEMENT 2019 » et des avertissements décrits dans celle-ci ainsi que de ses particularités de fonctionnement.**

**La « Documentation établie par l'Émetteur » s'entend :**

- des Termes et Conditions indicatifs/définitifs
- et/ou • du « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur »
- et/ou • du Prospectus complet ou simplifié
- et/ou • de la Brochure commerciale
- et/ou • de la Note d'Information

**Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.**

**L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leurs valeurs, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.**

**Le Souscripteur doit obligatoirement reproduire, ci-après, la mention suivante : « Je reconnais avoir reçu de mon Courtier la Documentation précitée. J'ai compris et accepte les risques liés à mon investissement. »**

---

---

---

---

---

---

**Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_**

*(en trois exemplaires originaux)*

Souscripteur : \_\_\_\_\_

Co-Souscripteur : \_\_\_\_\_

Signature(s) du (des) Souscripteur (s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

« Les données personnelles du Souscripteur :

Pour toute informations sur le traitement des données du Souscripteur et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles » figurant dans la Note d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site [www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP](http://www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP)»